

LA PRÉQUALIFICATION À TRAJECTOIRE FORMATION

Deux préqualifications sont proposées chaque année par Trajectoire Formation : une pour le CPJEPS et une pour les BPJEPS et DEJEPS. Ces actions sont financées par le dispositif **SESAME** du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, qui répond aux besoins d'accompagnement des jeunes de **16 à 25 ans**, vers une qualification dans le domaine de l'animation ou du sport. Ce dispositif permet une gratuité des préqualifications.

LE FINANCEMENT

La formation est **gratuite** mais elle n'ouvre pas de droit à la rémunération. Cependant **des dispositifs peuvent être mobilisés**. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller Mission Locale.

INFOS PRATIQUES

• Horaires de la formation

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

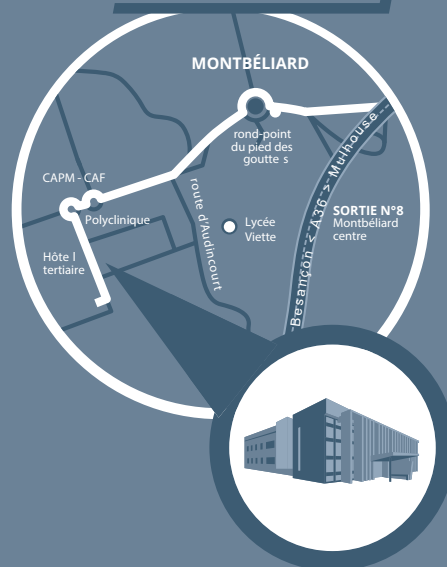
Planning de la formation construit sur mesure lors de l'entretien de positionnement.

• Lieu de la formation

Maison des métiers de la Ville, Montbéliard.



PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33

www.trajectoire-formation.com

Contact : fanny.sutter@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Préqualification aux formations BPJEPS et DEJEPS

Dispositif **SESAME** - expérimentation nationale

En partenariat avec

CREPS
DIJON-BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

profession
sport & loisirs

Fédération Régionale
des Écoles de Cirque
GRAND-EST

Préparer son entrée en formation
BPJEPS ou DEJEPS
DE FÉVRIER À JUILLET
ENTRÉES ET SORTIES PERMANENTES
A MONTBÉLIARD



OBJECTIF :

Prépare à la validation des pré-requis et à l'entrée en BPJEPS mentions :

- Loisirs Tous Publics ;
- Animation Culturelle ;
- Animation Sociale ;
- Activité de la Forme et de la Force ;
- Sports Collectifs ;
- Activités Physiques pour Tous ;
- Activités du Cirque.

Mais également l'entrée en **DEJEPS** ou **DESJEPS**.

Pour cela, un parcours alternant **temps individuels et collectifs** est construit **sur mesure** lors de l'entretien de positionnement. La durée et le contenu du parcours sont déterminés avec le **référént de parcours** selon les besoins et ajustés au fur et à mesure.

Selon vos besoins, l'action de préqualification a pour objectif(s) de :

- Découvrir le métier ;
- Choisir sa formation ;
- Préparer l'entrée en formation.

Pour chaque objectif, différentes « pièces de puzzle » peuvent être proposées (voir ci-contre).

L'action de préqualification permet de :

- mettre des **mots sur des expériences**, pour acquérir un vocabulaire professionnel et identifier les différentes dimensions du métier : public, structure, activité, réglementation... ;
- **construire des repères professionnels** adaptés au secteur de l'animation ;
- mettre à l'épreuve du terrain son **projet de formation**.

Qui peut accéder à la préqualification ?

Toute personne souhaitant vérifier son projet professionnel et/ou sécuriser son entrée en formation BPJEPS ou DEJEPS.

Si vous avez entre 16 et 25 ans (30 ans non révolu pour les personnes en situation de handicap), parlez-en avec votre conseiller de la Mission locale, un dispositif spécifique peut vous permettre une rémunération pendant la formation.

LA FORMATION

